



## PUBLIC

- Conducteurs de voiture de transport avec chauffeur (VTC), réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, organismes de formation des conducteurs.

## PRÉREQUIS

- Être titulaire depuis plus de 3 ans du permis B (depuis plus de 2 ans en cas de conduite accompagnée). Ne pas avoir fait l'objet de condamnation figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire, écrire et parler en Français.
- Avoir réussi l'épreuve théorique de l'examen VTC

## DURÉE

- 04 heures.

## TARIF

- 499,00 euros

## Modalités et délais d'accès :

- **Formation en présentiel** : Lieu : 7 Boulevard Michael Faraday, 77700 SERRIS.

- **Vérification des prérequis**: avant signature du contrat.

- **Vérification des connaissances** : par un questionnaire de positionnement + évaluation au bord du véhicule (pré-formation).

- **Délai d'accès à la formation dans le cas d'un financement sur fonds propres**

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du formateur et du(ou des) stagiaire(s), la formation est mise en place dans un délai moyen de 14 jours à compter de la date de signature du contrat de formation.

- **Délai d'accès à la formation en cas de financement de la part des financeurs publics**

Un délai moyen de 01 mois nécessaire à l'étude du dossier et réception de l'accord de financement de l'organisme concerné.

Accès à la formation après un délai moyen de 14 jours après signature du contrat de formation.

\*Nous consulter pour les moyens de financement.

\*La date de début de formation sera envisagée en fonction de vos besoins, disponibilités, préférences et contraintes.

## SANCTION

- Attestation de formation

## Accès aux personnes handicapées

- Oui (sous réserve des prérequis)

## Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : non

- Pas de possibilité de validation partielle

## Contact

- Mail : [contact@kformation.fr](mailto:contact@kformation.fr)
- Tel : +33(0)1 80 91 44 82

# PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE

## Chauffeur VTC

### « voiture de transport avec chauffeur »

#### Objectifs

- ◆ Comprendre l'importance de la relation client
- ◆ Passer d'une conduite « habituelle » à une conduite professionnelle dite conduite souple
- ◆ Savoir préparer sa mission de transport de personnes avec une réservation préalable
- ◆ Maîtriser son savoir-être et son comportement au volant
- ◆ Se présenter à l'examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (l'épreuve pratique)
- ◆ Rappel: il faut réussir l'épreuve théorique pour passer l'épreuve pratique et obtenir la carte professionnelle VTC
- ◆ Rappel : il faut réussir l'épreuve théorique pour passer l'épreuve pratique.

#### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- ◆ Séances de formation en salle,
- ◆ Dossiers techniques remis aux stagiaires, Études de cas concrets,
- ◆ Exposés théoriques, Simulation et Mise en application.
- ◆ Véhicule homologué double commande
- ◆ La formation sera assurée par un formateur agréé par la préfecture

#### Méthode d'évaluation

- ◆ Evaluation pré-formation
- ◆ Évaluation à bord du véhicule selon la grille de notation des examinateurs à l'examen VTC
- ◆ L'assiduité des stagiaires est attestée par signature de chaque séance et contresignée par le formateur.
- ◆ Présentation à l'examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (l'épreuve pratique)



# PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE VTC

## « voiture de transport avec chauffeur » - Durée total : 04 heures

N° Module	MODULE	
1	· Préparation et réalisation du parcours	Sur 10 points
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Savoir intégrer un véhicule dans la circulation sur différents types de réseaux et environnements routiers : agglomérations denses, autoroutes, voies rapides, route hors agglomération</li><li>▪ Respecter les diverses règles du code de la route en circulation : signalisations, priorités, limitations de vitesse, dépassements, usages des voies, croisements</li><li>▪ Regarder, percevoir et trier les informations sur les différentes situations de conduite, savoir contrôler les angles morts en vision directe et les rétroviseurs.</li><li>▪ Savoir analyser les situations de conduite, anticiper leurs évolutions comme détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers ...</li><li>▪ Savoir adapter la conduite aux circonstances comme les conditions météorologiques, l'état de la route ou la densité de circulation</li><li>▪ Respecter les marges et distances de sécurité</li><li>▪ Respecter les autres usagers, mais aussi respecter les usagers vulnérables avec toute la vigilance nécessaire : piétons, deux-roues</li><li>▪ Appliquer les principes d'éco-conduite</li><li>▪ Savoir utiliser de façon souple et rationnelle les commandes du véhicule au moment des changements d'allure : utilisation de l'accélérateur et des freins. De direction : maniement volant et trajectoire. De vitesse (sauf si boîte automatique)</li><li>▪ Savoir anticiper les situations de conduite et leurs évolutions pour éviter les changements brutaux ou les décélérations : ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore</li><li>▪ Respecter les réglementations de stationnement et de l'arrêt</li><li>▪ Savoir assurer la sécurité de l'arrêt par choix de l'emplacement ou par la gestion de risque : utiliser les feux de détresse, avertir les clients sur les véhicules circulant à proximité</li><li>▪ Savoir manier correctement et avec précaution les bagages : savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer des bagages, savoir installer de potentiels objets fragiles.</li></ul>		

N° Module	MODULE	
2	· Sécurité et souplesse de conduite avec le respect du Code de la route	Sur 5 points
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avoir une tenue vestimentaire adaptée à l'activité ainsi qu'une excellente présentation générale</li><li>▪ Avoir des aptitudes et des comportements adaptés : gestuelle, démarches, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite</li><li>▪ Savoir être courtois, discret et respectueux du client</li><li>▪ Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule de manière adaptée à l'activité</li><li>▪ Veiller aux éléments de confort : température de l'habitacle, propreté, radio</li><li>▪ Savoir converser durant le trajet si le client le désire en restant discret et neutre</li><li>▪ Prendre congé du client au moment de l'arrivée au point de destination de façon adaptée à l'activité</li><li>▪ Veiller au bon état du véhicule ainsi qu'à sa propreté</li></ul>		



# PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE VTC « Suite »

## « voiture de transport avec chauffeur » - Durée total : 04 heures

N° Module	MODULE	
3	· Qualité de la prise en charge et de la relation client avec la capacité à apporter des informations touristiques	Sur 3 points
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Savoir élaborer un parcours d'un point de prise en charge à un lieu de dépose client</li><li>▪ Savoir utiliser un GPS : programmation et suivi d'un itinéraire, mais aussi une carte routière ou un plan</li><li>▪ Adapter un parcours aux diverses difficultés non prévues : embouteillages, travaux</li><li>▪ Savoir préparer un parcours selon la commande d'un client</li><li>▪ Savoir délivrer des informations sur les monuments et sites d'intérêt culturel situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux)</li></ul>		

N° Module	MODULE	
4	· Facturation avec l'utilisation des équipements spéciaux	Sur 2 points
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Savoir calculer le prix d'une course</li><li>▪ Savoir établir des factures</li><li>▪ Savoir encaisser le paiement (TPE)</li><li>▪ Savoir établir un devis en réponse d'une commande, préalablement à la réalisation d'une mission</li></ul>		





# LISTE DES MOYENS ET SUPPORTS MISES À DISPOSITION DES STAGIAIRES

## EN SALLE

- Des tables
- Des chaises
- Ordinateurs
- Paperboard
- Ecran TV
- Un tableau
- Fournitures diverses

## EN VÉHICULE

- Véhicule homologués doubles commandes manuelle
- Véhicule homologués doubles commandes automatique

## PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

1. **Contrat de formation signé,**
2. **Copie d'une pièce d'identité** ou passeport en cours de validité recto-verso  
Pour les étrangers, titre de séjour avec autorisation de travail mentionnée au 2° de l'article L. 5221-2 du code du travail
3. **une copie du permis de conduire en cours de validité**
4. Une photo d'identité + un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
5. 30% d'acompte sur le montant total de la formation.

Veillez nous consulter pour les moyens de financement possibles.

